PROXI-SERVICES

Avis est donné de la constitution de la

Annonce n° 10019
Type Constitution de société
Parution web 06/11/2026
Parution print 06/11/2026

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société **SARL PROXI-SERVICES**, au capital de 1 300 €.

Siège : 284 RUE DE LA SOSSOTIÉ HANDREMA 97650 BANDRABOUA.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.

Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

Tous travaux de climatisation : pose et entretien

Tous travaux de plomberie

Tous travaux de peinture, de carrelage et de menuiserie

Tous travaux de maintenance des équipements électriques

Tous travaux de terrassement

Tous travaux de plaquiste

La réalisation de tous travaux de maintenance et de dépannage dans le bâtiment

La réalisation de gros œuvres et de travaux de maçonnerie.

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger.

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 1 300 €.

Gérant : Monsieur Fayadhi ZOUBOUDOU, demeurant QUA KAVANI 97650 BANDRABOUA.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.